

Labellisation Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR)



Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Faites reconnaître votre engagement en faveur d'une politique d'achats responsables !

Un achat responsable est un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour **favoriser sur le long terme les bonnes pratiques en termes d'éthique, de droits humains et de préservation de l'environnement.**

Le label RFAR vise à distinguer les organisations (privées ou publiques) engagées dans une démarche d'achats responsables et ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

Obtenir le label RFAR vous procure plusieurs avantages stratégiques :

- **Performance interne** : fédérer vos équipes autour d'un projet motivant.
- **Efficacité et RSE** : initier ou poursuivre efficacement votre démarche RSE.
- **Relations fournisseurs** : faciliter et accompagner un dialogue constructif avec vos fournisseurs, renforcer la relation fournisseur, sécuriser les approvisionnements, maîtriser les risques environnementaux, sociaux et sociétaux externalisés chez vos fournisseurs.
- **Compétitivité et image** : un atout fort pour vous distinguer de la concurrence.

RSE France (Groupe Apave) est votre partenaire de confiance pour la labellisation RFAR.



L'offre RSE France (Groupe Apave)

Labellisation RFAR

L'évaluation pour obtenir la labellisation

L'évaluation est conduite sur la base de la norme ISO 20400:2017, qui comprend 15 critères d'évaluation sur 5 domaines clés :

- 1. Engagement et stratégie** : alignement de la politique d'achats avec les objectifs RSE et prévention de la corruption
- 2. Qualité des relations** : pilotage des relations, professionnalisation de la fonction Achat et écoute active
- 3. Respect des intérêts** : équité financière, égalité de traitement et promotion de relations durables
- 4. Intégration RSE** : stratégie de sourcing responsable et intégration des spécifications RSE dans le processus d'achats
- 5. Impact économique** : appréciation des coûts du cycle de vie et contribution au développement du territoire

Le label RFAR est délivré pour une durée de 3 ans, sous réserve d'une vérification annuelle sur des critères majeurs, menée par un organisme agréé par le Médiateur des entreprises⁽¹⁾ et le CNA⁽²⁾.

RSE France (Groupe Apave) vous permet d'obtenir le label RFAR dans les meilleures conditions

Nos prestations :

- Accompagnement⁽³⁾
- Audit à blanc
- Audit de labellisation RFAR

Choisir RSE France, ce n'est pas seulement mandater un organisme de certification et de labellisation ; c'est vous adjoindre les services d'**un partenaire engagé dans votre réussite**.

Notre approche va au-delà de la simple vérification pour **vous offrir un parcours d'accompagnement à haute valeur ajoutée**.

(1) Le Médiateur des entreprises est un dispositif gouvernemental français qui vise à rééquilibrer les relations entre clients et fournisseurs.

(2) Conseil National des Achats (CNA) : Le CNA est une association française qui promeut le rôle stratégique des acheteurs et cherche à faire évoluer les pratiques vers le progrès économique.

(3) Les règles d'impartialité nous interdisent de réaliser à la fois l'accompagnement et l'audit de labellisation pour une même organisation. Si vous souhaitez être accompagné en amont, nous orienterons votre demande pour l'accompagnement vers une autre entité spécialisée du Groupe Apave.



Nos atouts

- + **Rigueur et expertise** : des évaluateurs experts-auditeurs seniors qualifiés et formés à l'ISO 20400 et au référentiel RFAR et agréés par la Médiation des entreprises qui vous proposent un regard à forte valeur ajoutée.
- + **Un diagnostic constructif** : une posture d'écoute et de dialogue. Des rapports d'évaluation détaillés et précis avec des pistes d'amélioration concrètes pour nourrir votre plan d'action RSE et Achats.
- + **Impartialité, indépendance et transparence** : respect des règles de déontologie.

Nous **contacter**

rse-france.apave.com

0805 62 5000